



République Française

Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 26 juin 2025 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 19 juin 2025.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, M. TEXIER, Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. MAGNIEN, Mme DUQUE, M. GATEAU, Mme FAULE, Mme MEFTAH, Mme DIMPRES, M. DAPOIGNY, Mme LOISEAU MONFOURNY, Mme CHRETIEN-BRION, Mme LAMY, Mme MAILLARD, M. CARVOYEUR et M. MECHIN.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme CIUDAD-KADI, M. DEDIANNE Alain, M. GIRAULT, M. BOICHE et Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI avaient respectivement donné procuration à Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. BOURDOUNE, M. TEXIER, Mme FAULE et M. DAPOIGNY.

Absents : M. CHOLET, Mme LEPINASSE, M. PARDANAUD, M. DEDIANNE Mickaël et Mme SEDIRA.

Excusé : M. SANDRAS.

Secrétaire de séance : Mme LOISEAU MONFOURNY Nicole

N° 2025-092 : RÉGIE DE RECETTES PUBLICITAIRES : AJOUT DE TARIFS

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu la régie de recettes publicitaires,

Considérant que, dans le cadre de la régie publicitaire communale, il nécessaire d'ajouter de nouveaux tarifs pour les encarts publicitaires dans le bulletin municipal, les messages diffusés sur le panneau lumineux de la ville et les spots publicitaires projetés avant les séances de cinéma.

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

- DECIDE de fixer les tarifs ci-dessous au sein de la régie de recettes publicitaires de la commune.

➤ **Bulletin municipal :**

FORMAT DE L'ENCART	TARIF HABITUEL (2 NUMEROS)	TARIF EXCEPTIONNEL (1 NUMERO)
1/12 DE PAGE	400 € HT	200 € HT
1/8 DE PAGE	600 € HT	300 € HT
1/4 DE PAGE	800 € HT	400 € HT
1/2 PAGE	1 100 € HT	550 € HT
1 PAGE	1 500 € HT	750 € HT

➤ Panneau lumineux :

Encarts sur le panneau lumineux affichés pendant 20 secondes, toutes les 10 minutes et 18 heures par jour :

- Tarif journalier : 3,24 € HT (3,89 € TTC) par annonce.
- Tarif hebdomadaire : 15 € HT (18 € TTC) par annonce.
- Tarif mensuel : 50 € HT (60 € TTC) par annonce.
- Associations de Clamecy : gratuit.

Tarifs dégressifs de :

- - 10 % pour 3 mois : soit 45 € HT, 54 € TTC/par mois
- - 20 % pour 6 mois : soit 40 € HT, 48 € TTC/par mois

➤ Spots d'avant-séance au cinéma :

- Image fixe 10 secondes durant 1 mois à toutes les séances : 50 € HT (60 € TTC)
- Spot de 15 secondes, maximum durant 1 mois à toutes les séances : 150 € HT (180 € TTC)
- Spot de 30 secondes, maximum durant 1 mois à toutes les séances : 300 € HT (360 € TTC)

Suivent les signatures.

